Référent santé et sécurité au travail

Prévention - Sécurité

Référence formation : 6-SP-REFS - **Durée : 5 jours**

Objectifs

Définir les missions et les prérogatives du référent santé et sécurité Connaître les enjeux de la prévention et les indicateurs de progrès Connaitre la réglementation santé - sécurité S'approprier les méthodes d'aide à l'évaluation des risques Mettre en œuvre les leviers et les outils de management de la sécurité Définir et mener un plan d'action adapté à son entreprise et le faire évoluer (actions correctives)

Pré-requis

Pas de prérequis spécifique

Contenu pédagogique

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Les enjeux de la prévention des risques professionnels

Les enjeux de la prévention des risques professionnels

- Enjeux humains, statistiques et indicateurs sécurité
- Définitions : accident du travail, maladie professionnelle
- Enjeux financiers : Coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles, gestion administrative
- Enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés, principes généraux de prévention, les obligations réglementaires
- Les responsabilités

L'organisation santé sécurité

- Rôle et mission des différents acteurs : direction, encadrement, CSSCT, le CSE, médecin du travail., L'INRS, l'inspection du travail, ...
- Relations du référent santé et sécurité au travail avec les différents acteurs

XXL Formation
34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan
Tél : 02 35 12 25 55 – **Fax :** 02 35 12 25 56
N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

La démarche de prévention

- Evaluation des risques et des familles de danger
- Le document unique et son plan d'actions
- Indicateurs et objectifs de sécurité
- Les plans d'actions et le suivi
- La documentation sécurité

L'analyse des accidents et des incidents - Les maladies professionnelles

- Intérêt de l'analyse des accidents du travail
- La méthode de l'arbre des causes
- Définition de la maladie professionnelle et le principe et demande de reconnaissance

Les formations sécurité et l'accueil des nouveaux arrivants

- Organisation de l'accueil et la formation des nouveaux arrivants
- Organisation des formations de sécurité obligatoires

La sécurité des équipements et des lieux de travail

- Conformité des lieux de travail et des équipements
- Vérifications et les contrôles périodiques obligatoires
- Equipements de protection individuelle et collective sur les lieux du travail

Le compte professionnel de prévention - C2P

La veille

La veille

- Outils, sites internet et documents utiles à tout préventeur

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Formation obligataire à partir du 31 mars 2022 depuis la loi "santé" du 2 aout 2021 (loi 2021-1018, art. 39 ; c. trav. art. L. 4644-1 modifié)

Formation obligataire à partir du 31 mars 2022 depuis la loi "santé" du 2 aout 2021 (loi 2021-1018, art. 39 ; c. trav. art. L. 4644-1 modifié)

Organisation	Les sessions de formation ont lieu de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Profil formateur	• Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention

XXL Formation
34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan
Tél : 02 35 12 25 55 – **Fax :** 02 35 12 25 56
N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

	• Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité
Moyens pédagogiques	• Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur. • Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion - discussion. • Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle. • Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques. • Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps)
Moyens techniques en formation présentielle	Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec : • Ordinateurs • Vidéo projecteur ou Écran TV interactif • Tableau blanc ou Paper-Board
Moyens techniques en formation distancielle	A l'aide d'un logiciel comme © Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une caméra pour l'apprenant. • Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur. • Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise. • L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. • Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation. • Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à commercial@xxlformation.com
Modalités d'évaluation	• Positionnement préalable oral ou écrit. • Feuille de présence signée en demi-journée. • Evaluation des acquis tout au long de la formation. • Questionnaire de satisfaction • Attestation de stage à chaque apprenant • Evaluation formative tout au long de la formation. • Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide de la certification **NULL** : https://www.francecompetences.fr/recherche/NULL
Public concerné	Salariés - Demandeur d'emploi - Reconversion professionnelle
Adaptation pédagogique et matérielle	Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à handicap@xxlformation.com

XXL Formation
34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan
Tél : 02 35 12 25 55 – **Fax :** 02 35 12 25 56
N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

XXL Formation
34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan
Tél : 02 35 12 25 55 – **Fax :** 02 35 12 25 56
N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76